



Associazione Amici dell'Atelier Calcografico
Via Torraccia 3
CH – 6883 Novazzano

Formulaire d'adhésion à l'AAAC en qualité de MEMBRE ORDINAIRE

On devient membre en soumettant une demande écrite au Comité de l'AAAC. Le numéro maximum des membres a été établi, en conformité du statut, à 70 membres. Une liste d'attente est toujours rédigée pour permettre à ceux qui le souhaitent d'adhérer à l'Association dès que possible par démission ou succession de membres.

Le versement d'un montant annuel de CHF 350.- (CHF 250.- pour les jeunes jusqu'à 26 ans) donne au membre ordinaire le droit de recevoir:

- Trois estampes originales choisies et imprimées chaque année par les bons soins du Comité.
- L'invitation aux expositions, dédiée aux trois artistes choisis, imprimée avec des caractères de plomb et, d'habitude, illustrée avec une estampe originale de l'artiste invité.
- La brochure "Quaderni" avec les informations sur les estampes publiées, les artistes invités, l'activité du Comité, les expositions spécifiques conseillées.

Il bénéficie entre autre :

- D'une réduction de 30% du prix d'achat sur toutes les œuvres exposées dans le cadre des activités AAAC.
- D'une réduction sur les livres publiés et mis en souscription par l'AAAC.
- De la possibilité de participer à visites et excursions organisées par le Comité de l'AAAC dans le but de développer les connaissances sur les arts graphiques.

En qualité de membre ordinaire il aura le droit de vote à l'assemblée ordinaire pouvant ainsi offrir sa contribution active à l'Association.

Je souhaite devenir membre ordinaire de l'AAAC pour l'année en cours:

Prénom: Nom:

Adresse:

E-mail:

Lieu et date: Signature: